

• ORDRE DU JOUR

Un point d'étape a été fait sur le plan de reprise d'activité ainsi que sur les visites du CHSCT à La Paillade, Béziers et au Millénaire .

Au 23/06 :

- 1045 agents étaient présents sur leur lieu de travail*
- 289 agents étaient en télétravail*
- 56 absents pour raison de santé*
- 10 agents absents pour des causes particulières.*

Suite aux problèmes de gestion de la file d'attente constatés, l'accueil de La Paillade a été améliorée par le recrutement d'un 2ème vigile. Des consignes claires ont été données pour gérer les flux d'usagers.

Pour les services ne disposant pas d'un accueil dédié (PRS, etc.), la direction réfléchit à une organisation pour assurer la sécurité sanitaire des agents. L'ISST a indiqué qu'il se rendrait au PRS prochainement.

Concernant l'accueil du CDIF et de l'Enregistrement, des aménagements vont être faits pour pallier les problèmes actuels.

Des commandes complémentaires de plexiglas sur mesure ont été passées et devraient être livrées rapidement.

Les géomètres et les huissiers vont pouvoir récupérer leurs ordinateurs portables, car il n'y a plus de problèmes d'approvisionnement.

Des travaux vont être engagés pour le changement de la pompe à chaleur et la rénovation totale des réseaux sur le site de Lunel. Des solutions de remplacement vont être mises en place (climatiseurs mobiles) pendant les travaux qui démarreront le 29 juin.

La direction va prendre contact avec la mairie de Lamalou pour les problèmes de climatisation touchant la trésorerie.

La société en charge de la maintenance de la climatisation sur le site de Béziers Verdier va passer pour entretenir et réparer les appareils. Les délais d'intervention se trouvent impactés par la crise sanitaire.

Des consignes ont été données pour le nettoyage des véhicules de services.

Une partie des agents de la trésorerie Hérault Amendes se trouve actuellement dans les locaux de l'INSEE suite à l'arrivée de 4 stagiaires. Le CHSCT a demandé qu'une attention particulière soit portée à ce service pour que l'installation sur deux sites ne nuise pas à leurs conditions de travail.

L'ISST, après les visites de service qu'il a effectuées, indique que les règles de distanciation ne sont pas respectées en général : plusieurs personnes dans les ascenseurs, réunions informelles sur les paliers ou bureaux sans distanciation, etc.

La CGT a demandé que les différentes directions (Douanes, DDFiP, INSEE) fassent un rappel des mesures sanitaires à respecter auprès de l'ensemble des agents.

Le virus est toujours présent, soyez vigilants pour préserver votre santé et celle des autres.